

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### SÉANCE SPÉCIALE DU 16 DÉCEMBRE 2019

Session spéciale du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 16 décembre 2019 à 18h30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

#### Absence

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA).**
- 5) **Développement le Boisé de Cookshire, phases III et IV, acquisition de parties de rues à la municipalité.**
- 6) **Développement Le Boisé de Cookshire, phases III et IV, Implantation des services municipaux, remboursement des frais selon l'entente.**
- 7) **Période de questions.**
- 8) **Séance close.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2019-12-7187

Les membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour de la séance spéciale du 16 décembre 2019 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte cet ordre du jour tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA).**

Résolution 2019-12-7188

Lors d'une séance spéciale du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue le 16 décembre 2019, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier et dûment appuyé par le conseiller Michel Mercier:

- QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton autorise la présentation du projet « Le Cœur de Sawyerville » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Cookshire-Eaton à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton désigne madame Mélanie St-Pierre, directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Développement le Boisé de Cookshire, phases III et IV, acquisition de parties de rues à la municipalité.**

Résolution 2019-12-7189

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à l'acquisition de parties de rues du développement Le Boisé de Cookshire, phase III et phase IV (rue des Pins, rue des Mélèzes et rue St-Laurent), selon les termes de l'entente avec le promoteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6) Développement Le Boisé de Cookshire, phases III et IV, Implantation des services municipaux, remboursement des frais selon l'entente.**

Résolution 2019-12-7190

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le remboursement au montant de 4 750 \$ (incluant les taxes) pour les phases III et IV du développement Le Boisé de Cookshire inc. selon les termes de l'entente intervenue entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7) Période de questions.**

Aucune.

**8) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2019-12-7191

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 18h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Sylvie Lapointe  
Mairesse

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier